

DECRET N° 80-375 du 23 Décembre 1980

chargeant le Camarade Barthélémy OHOUENS,  
Ministre de l'Industrie, des Mines et de  
l'Energie de l'intérim du Camarade Adolphe  
BIAOU, Ministre du Travail et des Affaires  
Sociales pour compter du 24 décembre 1980.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance n° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret n° 80-39 du 12 février 1980 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le décret n° 80-374 du 22 décembre 1980 chargeant le Camarade Romain VILON-GUEZO, Premier Vice-Président du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire de l'intérim du Président de la République pour compter du 22 décembre 1980,

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 24 décembre 1980, le Camarade Barthélémy OHOUENS, Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie assurera l'intérim du Ministre du Travail et des Affaires Sociales pendant l'absence du Camarade Adolphe BIAOU.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 23 Décembre 1980  
Pour le Président de la République absent,  
Le Premier Vice-Président du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, chargé de  
l'intérim,

  
Romain VILON-GUEZO

Ampliations : PR 8 CPC 6 CC du PRPB 4 ANR 4 SGG 4 MIM-MTAS 6 Autres Ministères  
20 SPD 2 BN 2 UNB-FASJEP 4 IGE et ses Sections 4 DPE-DAJL-INSAE 6 DCCT-ONEPI-  
Gde Chanc. 3 BCP 1 JORPB 1.-